



COURIR A NYONS 2023-2024

Siège social : Draye de la Meyne 26110 NYONS
Adresse postale : 5 rue de la Charrette Bleue 26110 NYONS

Bulletin de renouvellement ou d'adhésion 2023-2024

Nom : Prénom :

Pour un renouvellement d'adhésion ne compléter qu'en cas de **modification**

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

Tél. Port. :

Email :@.....

Rappel : Courir à Nyons s'engage à utiliser les données individuelles de ses adhérents conformément aux dispositions du Règlement Général de la Protection des Données à caractère personnel dit RGPD.

Date d'adhésion :/...../.....

Cotisation à choisir parmi les propositions suivantes ⁽¹⁾ :

- Adhésion simple : 40 Euros.
- Adhésion avec licence FFA running / loisir : 40 euros + 48 euros = 88 euros
- Adhésion avec licence FFA compétition : 40 euros + 90 euros = 130 euros

Certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins de 3 ans obligatoire

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association **COURIR A NYONS** pour l'activité suivante : Marche nordique, Rando-Course, Trail, Course à pied ⁽²⁾. Statuts et règlement intérieur à consulter sur le site : <http://www.couriranyons.com/>

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées dans la presse, les réseaux sociaux et sur le site internet [Courir à Nyons.].

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Pour les mineurs autorisation parentale obligatoire ; J'autorise mon enfant de moins de 18 ans à participer aux activités de l'association, en particulier aux entraînements et aux compétitions de course à pied que propose l'association.

Madame / Monsieur :

Parent de

(1) Cocher votre choix

(2) Rayer les mentions inutiles

Fait à Nyons le. ... / ... / Signature de l'adhérent ou du parent de mineur.

NB : Un reçu de cotisation annuelle sera remis sur demande de l'adhérent.